Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 37

Artikel: L'arbre de l'hyménée
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-205335

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les « canards. »

D'où vient le nom de *canards* qu'on donne aux nouvelles inexactes et par extension aux journaux qui les publient de très bonne foi? Une gazette de Munich en attribue l'origine à l'historiette suivante :

« Un académicien bruxellois du nom de Cornelisson, ayant eu à se plaindre des procédés des journalistes, ne trouva rien de mieux que de communiquer un beau jour à la presse de prétendues observations sur la voracité du canard.

» Il en avait, disait-il, enfermé vingt dans une chambre. Le premier jour, un des canards avait été tué et dévoré par ses congénères; le second jour, un deuxième volatile avait disparu, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il ne restât plus que le vingtième, qui se trouvait ainsi avoir mangé une fraction de dix-huit de ses compagnons et le dix-neuvième en entier.

» Or, cette nouvelle fut sérieusement donnée, dûment enjolivée d'une dissertation scientifique. Elle fit son tour du monde.

» Le joyeux Cornelisson annonça alors — simplement — que l'histoire était fausse en tous points.

» Les journalistes, ajoute la feuille munichoise, furent les premiers à rire de leur mésaventure et le surnom de *canard* fit son tour du monde. »

Le philologue Darmstetter donne de l'expression de *canard* au sens de mensonge une explication qui est sans doute la seule bonne :

« Le XVIe siècle et encore le XVIIe disaient figurément : *Donner, vendre à quelqu'un un canard*, et, par nouvelle simplification, *c'est un canard*, une tromperie, un mensonge, une fausse nouvelle. »

Ce sens a été étendu aux journaux par les typographes, ces bons mais souvent facétieux collaborateurs des journalistes. Dans leur argot, la *Feuille des avis officiels* est un canard, tout aussi bien que la *Chronique agricole*, le *Chrétien évangélique*, la *Gazette*, *La Revue*, *L'Echo de la Broie* ou le *Conteur vaudois*.

POUR SE MARIER

Le tribut de l'épouse. — Aux environs de Compiègne, dans les communes de Jonquières, de Canly, d'Armancourt, d'Arsy et dans presque toutes celles du canton d'Estrées-Saint-Denis, il existe encore un singulier usage, d'une origine fort ancienne, mais, paraît-il, inconnue, l'usage du *Coquet*.

Il profite spécialement aux célibataires.

Voici en quoi consiste cette coutume :

Lorsqu'une jeune fille se marie, à quelque condition qu'elle appartienne, elle doit, le jour de ses noces, et avant de dire un dernier adieu à la vie de demoiselle, payer un tribut aux garçons du village qui l'ont fait ou qui sont censés l'avoir fait danser depuis qu'elle est en âge de fréquenter les bals.

En conséquence, le soir du mariage, cinq ou six jeunes gens, qui ne sont pas de la noce, demandent la permission de faire danser la mariée. Celle-ci, après avoir exécuté quelques quadrilles avec eux, les invite à se rafraîchir en compagnie de certaines personnes de la famille, ordinairement son père et celui de son époux, et c'est alors qu'elle fait à ses danseurs la remise solennelle d'un seau de vin ou de cidre, d'un gâteau, de deux flans et d'un ou deux rôtis qu'ils emportent et vont manger avec leurs camarades où bon leur semble; dans certaines communes, on y joint une chandelle et un verre. C'est ce qu'on appelle *offrir le coquet*.

Il n'est personne, riche ou pauvre, qui néglige cette tradition, et un mariage accompli sans *coquet* serait considéré comme accompli sous de mauvais auspices.

A quelle époque fabuleuse faut-il faire remonter l'antique institution du *coquet?* Quelle est l'étymologie mystérieuse de ce mot? L'histoire locale elle-même se tait sur ce point.

*

L'arbre de l'hyménée. — Certains trouvent que les formalités du mariage sont encore trop compliquées et font perdre beaucoup de temps.

Les naturels des Philippines, eux, n'y mettent pas tant de façons.

Ainsi, dans l'île de Mindanao, quand deux naturels veulent se marier, les parents et amis se mettent à la recherche de deux jeunes palmiers assez rapprochés l'un de l'autre, et, après les avoir trouvés, en informent les fiancés.

Ceux-ci se mettent alors à grimper chacun sur son palmier.

Arrivé au faîte, le jeune homme étend le bras pour saisir la cime de l'autre arbre et pour la ramener vers lui. Et dès qu'il peut toucher le front de sa fiancée, le plus notable des invités s'écrie : « Ça y est! Le mariage est conclu. »

Comme on le voit, pas besoin de prendre une voiture, de se mettre en frais de toilette, d'aller à la mairie, de comparaître devant le magistrat municipal, d'entendre la lecture du code, etc.

On monte dans un arbre et tout est dit.

Mais, diable! aux Philippines, il ne faut pas attendre trop longtemps pour convoler en justes noces; il s'agit d'être encore ingambe, afin de pouvoir monter à l'arbre.

PROPOS DE CAFÉ

On discutait encore l'autre jour, dans un café, de l'affaire Wassilief et de la décision du Tribunal fédéral.

Cette décision avait autant de partisans que d'adversaires, et chacun défendait avec chaleur son sentiment.

Un brave campagnard, assis à la table voisine, semblait prendre grand intérêt à la discussion.

— Estimez-moi, messieurs, de me mêler à votre conversation, fait-il, s'approchant avec timidité, mais j'entends là que vous discutez cette affaire Walissief; alors, n'est-ce pas, on en a tant parlé dans les journaux qu'on aime bien savoir ce qui en est. Si j'ai donc bien ça compris, on n'est pas tant content que le Tribunal fédéral ait condamné ce Walissief?...

— Mais non, mais non, répond vivement un des interpellés, le Tribunal fédéral a bien fait et les attaques dont il est l'objet, à ce propos, sont une honte pour notre pays.

— Pas du tout, réplique son voisin, pas du tout, c'est le contraire. La décision du Tribunal est une méconnaissance incompréhensible du principe du droit d'asile, qui fait honneur à la Suisse. C'est ça qui est honteux.

Et l'innocente intervention du bon paysan avait du coup avivé la discussion, qui reprit de plus belle. On s'échauffait de plus en plus.

Le malheureux campagnard, qui n'y voyait plus goutte, prend à part son voisin, moins excité :

— Enfin, voyons, mossieu, ces juges fédéraux, d'où sont-y?

— Mais vous savez bien qu'ils sont choisis un peu partout, en Suisse. Il y a des Zurichois, des Bernois, des Tessinois, des Vaudois, des Genevois, des Uranais, etc.

— Ah! c'est ça...

— Ainsi, le président actuel du Tribunal fédéral, — il change chaque année, comme le président de la Confédération — est un St-Gallois.

— Oué... oué, je sais que nous avons chaque année un autre président à Berne. A propos, n'est-ce pas bientôt le tour au nôtre, mossieu Ruchet, de l'être encore?...

— Ah ça, c'est affaire de l'Assemblée fédérale.

— Oué... oué, naturellement. Mais dites-moi, mossieu, pour en revenir à ce Tribunat fédérat, puisqu'il est à Lausanne, ça serait-y pas plus simple de nommer des juges de par ici. Y seraient sur les lieux; et puis on les connaîtrait, au moins... Je vois pas pourquoi on va chercher des Zurichois, des Tessinois, des Urinois, alo qu'on a tout ce qu'y faut par chez nous!... Dites, mossieu, est-ce pas votre avis?...

A côté, la discussion continuait toujours plus aiguë, plus violente... Gare les coups!

Les dents de madame. — Au lendemain de la noce. La jeune épouse à son mari :

— Je dois te faire un aveu, mon Coco adoré : j'ai de fausses dents.

— Oh! je m'en doutais depuis longtemps.

— Oui, mais elles ne sont pas encore payées.

Par le bout du nez.

Les candidats au mariage, avant de lier à jamais leur existence, feront bien d'observer la coupe de l'appendice nasal de leur future. Un docteur spécialiste en rhinologie a fait en effet les observations suivantes :

Les jeunes filles dont le nez est « camard » seront des ménagères habiles, des femmes pratiques, économes et laborieuses, fidèles, mais un peu jalouses.

Celles dont le nez est pointu sont gaies, légères, d'humeur changeante; elles aiment le mouvement et seront facilement des femmes de sport; — mais elles seront vindicatives et égoïstes.

Le nez aquilin est un nez de race; le nez d'une femme élégante, hautaine et franche, facile à froisser, mais pourtant d'humeur constante et droite.

Enfin, les femmes qui ont le nez terminé par une boule sont gaies, inconstantes et très aimables.

Vérifiez donc, messieurs, le nez de votre future, avant qu'elles vous mènent par le bout du vôtre!

Passe-temps.

Nous n'avons reçu que 7 réponses justes à notre dernière charade fantaisiste. La solution de celle-ci est : *J'ai perdu ma boîte à cigares.*

La prime est échue à M. Martin, café, à Moudon.

Voici une nouvelle charade, de même genre ; elle nous est aimablement transmise par un de nos abonnés.

Mon *premier* est ce que l'on dit à son marchand de bois quand il a porté sur sa facture une livraison que l'on n'a pas reçue.

Mon *second* est ce que les passagers d'un bateau voient « faire » à la terre quand il approchent du rivage

Mon *tout* est un mets qui figure sur toutes les cartes de restaurants.

PRIME : 1 vol. : *Causeries du Conteur vaudois* (1re série) et 1 brochure : *Au bon vieux temps des diligences.*

Dans six jours. — Encore un peu de patience. Dans six jours, mesdames, mesdemoiselles, messieurs, vous pourrez reprendre le chemin du Kursaal. La réouverture est fixée à vendredi prochain, 18 septembre.

M. Tapie nous a, paraît-il, préparé des spectacles hors ligne. Le programme de réouverture sera un programme de véritable gala. Ainsi Noblett, le célèbre fantaisiste, nous revient avec ses nouvelles créations. Encadré de plusieurs attractions, Noblett sera le premier et grand succès de la nouvelle campagne du Kursaal, qui n'en manquera pas cette année, dit-on.

De plus, la salle, restaurée, a subi d'heureuses modifications : gradins et places fixes au rez-de-chaussée, loges de face à la galerie, etc., etc.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.